

<https://enseignants.se-uns.org/Souffrances-et-attractivite-ne-font-pas-bon-menage-le-SE-Unsa-alerte-la>



Souffrances et attractivité ne font pas bon ménage : le SE-Unsa alerte la ministre

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : lundi 5 février 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Fort de la mobilisation réussie du 1er février pour lequel il a porté l'exigence de respect de l'École publique et laïque, de ses personnels, le SE-Unsa a été reçu ce lundi 5 février par Amélie Oudéa-Castéra. Lors de cette rencontre, le SE-Unsa s'est essentiellement fixé deux objectifs afin d'être porte-parole de toute la profession dans le plus grand respect des réalités et des attentes.

D'une part, le SE-Unsa s'est attaché à décrire et faire mesurer à la ministre la situation de souffrance que vivait l'École, ses personnels et ses élèves au quotidien.

D'autre part, le SE-Unsa a expliqué à la ministre que le temps du courage politique était venu. Les tergiversations sur les leviers de l'attractivité pourtant bien connues doivent cesser et les décisions être prises pour (re)donner l'envie d'exercer nos métiers.

Le SE-Unsa a également profité de cette rencontre pour remettre à la ministre les 45 000 signatures de sa pétition *Oui à la formation continue mais pas n'importe quand !*

>

- Souffrances de l'École, souffrances à l'École : l'urgence à mesurer
-

Le SE-Unsa a rappelé à la ministre que l'École, ses personnels et ses élèves souffrent depuis le début de l'ère Macron. Elle souffre de réformes non concertées et de réformes qui ne s'appuient pas sur des constats partagés des difficultés.

L'École inclusive

Le SE-Unsa considère que l'École est à un point de rupture sur cette question et qu'il est donc urgent de mieux accompagner et soutenir les personnels (notamment les enseignants et les AESH) pour leur permettre d'accueillir sereinement les élèves à besoins éducatifs particuliers et particulièrement des élèves en situation de handicap.

Ni les personnels, ni les élèves ne doivent souffrir d'un manque de prises en charge médicales ou socio-éducatives. Certaines situations de classe, avec des élèves au comportement hautement perturbateur, ne peuvent plus perdurer, au risque d'empêcher les enseignants de faire classe sereinement. C'est pourquoi le SE-Unsa rappelle que la parole des enseignants, experts de leur métier, doit être entendue et pas seulement celle des familles, pour construire une École inclusive efficiente pour tous.

Le *Choc des savoirs*

Si le SE-Unsa partage une partie du constat concernant les difficultés du collège, il considère que les solutions choisies ne sont pas les bonnes.

Le SE-Unsa remet en cause les choix de trier, sélectionner, stigmatiser les élèves (redoublement augmenté, groupes de niveaux, obligation d'obtenir le DNB pour poursuivre en 2de, etc.). Il s'agit de trouver les dispositifs pédagogiques et les organisations qui permettront aux élèves les plus en difficulté de progresser. Dans ce cadre, il faut aussi retravailler la carte de l'éducation prioritaire qui concentre une part importante de ces difficultés.

Il faut aussi prendre en charge la grande difficulté scolaire dans le 1er degré à l'aide de Rased complets (équipes pluridisciplinaires), et étendre ce dispositif au collège. Le SE-Unsa a rappelé à la ministre que les difficultés de mise en place des groupes de niveau au collège sont déjà réelles, ce ne sont pas des projections.

Avec l'intersyndicale, le SE-Unsa appelle à [signer massivement la pétition contre le plan *Choc des savoirs*](#).



La retraite progressive

Le SE-Unsa a alerté la ministre sur la mise en œuvre chaotique de la retraite progressive : dans certaines académies, aucune information n'est donnée à ce sujet. Dans d'autres, l'information est noyée dans les notes de service sur les temps partiels. Certains DASEN ou recteurs laissent même entendre qu'il n'est pas dans leur intention d'accorder les demandes de temps partiel liées à la retraite progressive, allant ainsi totalement à l'encontre des objectifs affichés par le ministère. À cela s'ajoutent les difficultés des enseignants du 1er degré à partir en retraite en cours d'année. Alors que c'est désormais pleinement leur droit, le manque de vivier de remplaçants inhérent à une gestion comptable déplorable ces dernières années pénalise ces personnels retraitables. Ces situations montrent un manque de considération pour la profession et accroissent la souffrance des personnels.

- Attractivité : le courage politique en premier levier
-

Le manque de remplaçants est directement lié à l'attractivité en berne de nos métiers. Les chiffres des inscrits aux concours sont en chute depuis plusieurs années, tout comme le nombre de postes non pourvus. Le SE-Unsa a donc exigé que l'agenda social, avec ses multiples groupes de travail prévus ne soit pas un nouveau *Grenelle*, une accumulation de réunions creuses et sans effets concrets. Pour le SE-Unsa, il y a urgence à replacer les concours 1er et 2d degrés plus tôt dans le cursus vers le métier, tout en garantissant le niveau master, pour éviter un pré-tri social et de nombreux abandons en cours de route. C'est aussi pourquoi le SE-Unsa a une nouvelle fois rappelé l'urgence d'obtenir une loi de programmation pour le recrutement des personnels enseignants, d'éducation et psychologues, en insistant sur la particularité du recrutement et de la formation des PsyEN.

Le SE-Unsa a également demandé que le déroulement de carrière soit étudié, et tout particulièrement que soient définies des modalités de passage à la classe exceptionnelle d'après des critères précis et justes. Enfin, le SE-Unsa a exigé que soit portée une attention particulière aux personnels contractuels qui pâtissent d'une gestion des ressources humaines inégale et souvent inacceptable selon les académies.

- Pouvoir d'achat : la visibilité exigée
-

En plus de la demande de revalorisation du point d'indice, le SE-Unsa a tenu à mettre la ministre face à une réalité incontestable : l'échec du *Pacte*. Au-delà de l'échec de ce dispositif en matière de respect du plan égalité professionnelle, le *Pacte* ne permet en rien de résoudre les problématiques de remplacement de courte durée comme le président le voulait. Pour le SE-Unsa, il est donc urgent de donner de la visibilité aux personnels, notamment ceux engagés dans le *Pacte*.

Quel sort réserver à cette enveloppe si elle ne remplit pas ses objectifs ? Un bilan est prévu prochainement, le SE-Unsa prendra toute sa part dans les constats partagés, les échanges et les revendications. Retrouver un objectif d'enveloppe moins comptable et plus respectueux des personnels pour réellement les revaloriser reste la priorité !

Souffrances et attractivité ne font pas bon ménage : le SE-Unsa alerte la ministre

Le SE-Unsa a aussi porté sa préoccupation depuis de longs mois en matière de mise en œuvre des modalités de prise en compte de l'allocation d'enseignement. Ces courriers étant restés sans réponse, il a à nouveau questionné le ministère quant au risque que ces modalités laissent de côté de nombreux personnels. Ce serait inadmissible !

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa a ainsi pu dépeindre la situation objective des écoles, des collèges et des lycées, de la souffrance de ses personnels et de ses élèves. Cette audience a aussi été l'occasion de porter des revendications éprouvées par l'expertise des personnels de terrain.

Le SE-Unsa suivra les dossiers en cours et sera intransigeant sur le respect des conditions de travail des personnels et sur la qualité des conditions d'apprentissage des élèves.